

Moustiques: ils sont de retour et en avance !

Après un hiver relativement doux et un début de printemps plus chaud, la saison des moustiques a débuté plus tôt que d'habitude. Cette année, vigilance-moustique a constaté un démarrage plus précoce, plus net et plus large, avec 89 départements déjà concernés en 2ème quinzaine d'Avril, soit la quasi-totalité du territoire. De plus, les premières proliférations et piqûres inhabituelles sont apparues bien plus tôt dans la saison cette année comparé à 2019 où elles sont apparues à la fin du mois de mai et en juin.

La Gironde est classée jaune, le département présente des conditions favorables à la prolifération:

- **Un hiver doux**, ce qui permet aux oeufs pondus avant l'hiver de survivre jusqu'au printemps et pouvoir ainsi reprendre leur cycle d'évolution après les premières pluies et les premières chaleurs.
- **Des pluies abondantes** qui génèrent suffisamment d'eaux stagnantes pour que les œufs pondus puissent y vivre leur processus complet d'évolution jusqu'au stade de moustique adulte en passant par celui de larve.
- Une fois ces pluies tombées, il faut en moyenne **10 jours de chaleur suffisante** (23°C le jour et 15°C la nuit) pour permettre aux oeufs de moustiques de devenir larves puis moustiques adultes. Si les températures sont supérieures, le cycle se raccourcit. Si elles sont inférieures, le cycle s'allonge. Il faut une baisse franche et brutale des températures pour qu'il s'interrompre complètement

La Gironde est par ailleurs classée en vigilance rouge pour le moustique tigre depuis 2014, ce qu'il y est implanté et actif.

Depuis le 1er janvier 2020 le SIBA est missionné pour lutter contre le moustique sur le Bassin d'Arcachon:

- **surveiller et traiter si nécessaire les gîtes larvaires pour lutter contre la prolifération du moustique commun.** Mais en aucun cas, le SIBA ne peut traiter les moustiques adultes, l'utilisation de produits adulticides est engagée uniquement par l'ARS dans le cadre d'une lutte sanitaire révélée. Un travail de fond est également engagé avec les différents gestionnaires de sites afin de favoriser une gestion hydraulique adaptée à la problématique moustique. **2 agents spécialisés sont spécifiquement dédiés à ces actions.**

Les agents du SIBA effectuent des prospections très régulières des gîtes, suivant les conditions climatiques ou les marées, pour suivre la présence des larves et engager si nécessaire les traitements adéquats.

*Le SIBA utilise exclusivement un biocide d'origine biologique à base de Bti, reconnu pour sa sélectivité des larves de moustiques. La substance active est issue du *Bacillus thuringiensis*, une bactérie naturelle du sol sélectionnée pour son action exclusive sur les larves de Diptères (mouches et moustiques). Les protéines contenues dans le larvicide sont ingérées par la larve de moustique et se transforment en toxines en milieu alcalin, sous l'action d'enzymes intestinales. Ce mode d'action lui confère une grande sélectivité.*

Ce produit est diffusé dans les gîtes pour lesquels la surveillance a révélé une présence marquée de larves. La quantité de produit utilisé est ajustée suivant la concentration de larves, et dispersé par le biais de différents moyens humains et matériels.

▪ **mobiliser la population pour lutter contre la prolifération, en particulier du moustique tigre.** Les autorités publiques ne peuvent, en effet, lutter seules. Chacun, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples, doit participer à la lutte contre la prolifération des moustiques. En particulier, il est très important de supprimer les eaux stagnantes qui permettent la reproduction du moustique, à l'intérieur et surtout autour de son domicile. Pour cela, supprimer les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable, renouveler l'eau des vases plusieurs fois par semaine, vérifier le bon écoulement des gouttières, mettre à l'abri de la pluie ou supprimer tout objet pouvant se remplir d'eau, etc. Ces gestes sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques.